

BIEN VIVRE A TROUY

Septembre-Octobre-Novembre 2023

N° 98



Château Rozé—Travaux de curage et création de dalles

SOMMAIRE

L'édito page 3

Agglobus pages 4 à 5

L'environnement page 6

Les travaux page 7

La jeunesse pages 8 à 9

Le sport page 10

L'IEM page 11

Les informations pages 12 à 13

LE C.C.A.S. page 14

Coupons-Réponses pages 15 à 16

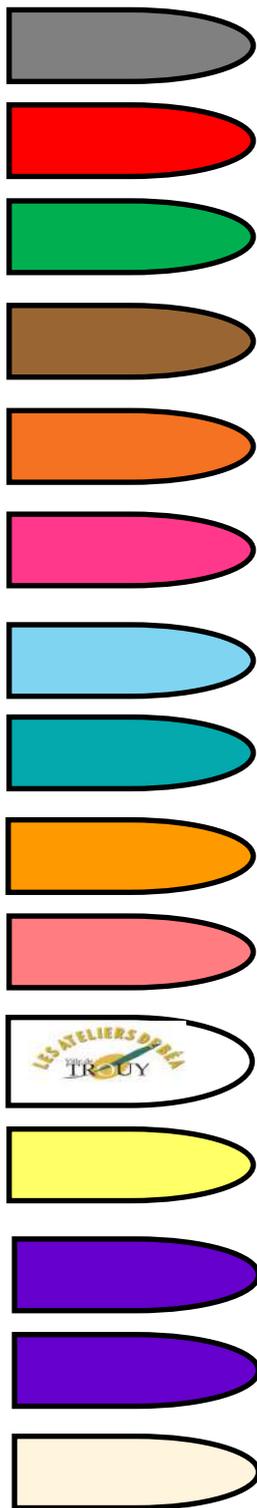
Les Ateliers de Béa pages 17 à 18

La culture page 19 à 20

Les activités permanentes et les manifestations pages 21 à 24

Les associations pages 25 à 27

A ne pas manquer page 28





L'EDITO

FRANCK BRETEAU
MAIRE DE TROUY

Depuis mon élection de mars 2020, il ne se passe pas une semaine sans que le secrétariat de la mairie ne reçoive des doléances sur des incivilités ou des comportements délictueux.

Nous recevons des signalements pour des dégradations, des démarchages frauduleux, des tentatives de cambriolage ou des cambriolages, des rodéos urbains, des véhicules abandonnés, des vitesses excessives, des vols de plantes et de panneaux de signalisation, de tapage nocturne ou des bruits de voisinage, des contentieux entre voisins, des problèmes d'animaux (chiens, chats et poules !!) ... la liste est longue !

Face à cette demande constante, nous pouvons répondre en partie à certaines doléances et jouer le rôle de médiateur. Rôle difficile pour concilier les points de vue.

Pour d'autres points, nous collaborons avec les services de police, avec lesquels nous faisons des points réguliers.

La police et la gendarmerie, dont les effectifs fondent comme neige au soleil, sont confrontées à un manque de moyens humains et matériels, à une augmentation de la complexité des procédures, à une société de plus en plus violente et un laxisme de la justice.

Je ne parle pas des circulaires de l'Etat qui priorisent, une semaine, les violences conjugales, une autre semaine, les agressions envers les élus et la 3^{ème} semaine, la lutte contre le trafic de drogue.

"Ordre, contre-ordre, désordre" disait-on à l'armée. Tellement vrai !!

Les femmes et les hommes, qui composent nos forces de sécurité, font un travail ingrat et subissent insultes, outrages, crachats et caillassages. Vous pouvez regarder à la télévision les différents reportages sur "100 jours avec les gendarmes ou la police de telle ou telle région", c'est édifiant.

Je connais personnellement plusieurs personnes des services de police et de gendarmerie et elles essayent toutes de faire leur métier au mieux de leurs possibilités, sans parti pris. Je les remercie de leur action, de leur profond attachement à la République et je comprends leur désarroi, leur lassitude ou leur fatigue d'être constamment stigmatisées.

Pas si longtemps que cela, on respectait le maire, le curé du village, l'instituteur ou le gendarme. Depuis quelques décennies, il existe une perte de reconnaissance de l'autorité et toute décision et/ou conseil, assortis de bon sens, sont mal vécus.

Que fait un enfant de 13 ans à 23 h seul en ville ? Ou avec des jeunes majeurs ? On vous répond : il a le droit de sortir ! L'éducation parentale se délite et la société prend en pleine face cette perte de repères.

Pour autant, face au drame récent d'un jeune de 17 ans et à la flambée de colère qu'il ne manque pas de susciter, le pays a surtout besoin d'apaisement, pas d'amalgames.

J'en veux à ces élus et autres personnalités publiques qui ne manquent aucune occasion de s'en prendre au comportement de la police et ne se privent pas de mettre de l'huile sur le feu.

Lorsqu'un chirurgien fait une erreur médicale, jette-t-on l'opprobre sur l'ensemble de cette profession ? Lorsqu'un livreur provoque un accident grave sous l'emprise de l'alcool, est-ce qu'on cloue au pilori toute la profession ?

Les habitants des villages, des villes ou des quartiers demandent l'aide des forces de l'ordre pour assurer leur sécurité.

Au niveau communal, nous portons systématiquement plainte pour tout ce qui touche à nos bâtiments et au patrimoine. Nous aidons autant que possible nos forces de sécurité et nous faisons remonter les signalements et les incivilités auprès de ces services.

A notre niveau, nous essayons de garder le cap et de lutter contre tous ces comportements délictueux. Nous enregistrons parfois des petites victoires. Ainsi, la vidéoprotection a permis de résoudre plusieurs affaires. Nous obtenons parfois des remboursements.

Le seul souci est que la justice va condamner des récidivistes à un rappel à la loi !!

Je souhaite vivement que nos élites prennent conscience que nous sommes à un tournant. Réveillez-vous et vite ! Vous avez connu les violences des manifestations des gilets jaunes et maintenant des émeutes urbaines.

Si la réponse n'est pas jugée suffisante, la population se laissera tenter par l'extrémisme sécuritaire, la création de milices ou se fera justice elle-même.

Il faut tout faire pour que le cri "aux armes citoyens" reste un hymne national.

Portez-vous bien. Amicalement.

MODIFICATIONS DU RÉSEAU AGGLOBUS EN SEPTEMBRE 2023

Tout d'abord, le réseau Agglobus devient gratuit le 4 septembre 2023.

Pour Trouy, il existe une ligne régulière (ligne 13), cinq lignes de transports scolaires vers les établissements de Bourges et une ligne de transport scolaire en direction du lycée agricole du Subdray. Le réseau dispose de deux lignes arrivant par l'avenue de Saint-Amand et se dirigeant vers le centre de l'agglomération.

⇒ La ligne de Trouy (actuelle ligne 13, future ligne 22),

⇒ La ligne desservant Mazières et les Jardins du Val d'Auron (actuelle ligne 3, future ligne 10), qui se prolonge au nord de Nation vers La Chancellerie et Asnières.

Aujourd'hui, ces lignes descendent l'avenue de Saint-Amand puis se séparent entre le carrefour du Beugnon et Nation avec la ligne de Trouy qui passe par le boulevard de l'Avenir et la ligne de Mazières / Jardins du Val, qui passera par la rue Barbès et les ponts d'Auron.

A la rentrée, ce principe s'inverse pour coller à la carte de sectorisation des collèges :

⇒ Trouy dépendant de Littré (Nation),

⇒ Mazières/Jardins du Val dépendant de Saint-Exupéry.

Naturellement, pour les lycéens de Trouy scolarisés à Marguerite de Navarre et Vauvert, la desserte s'éloigne. Pour atténuer ce point, il y a les circuits scolaires AggloBus que vous trouverez ci-contre.

Actuellement il existe déjà :

⇒ Le matin (du lundi au vendredi) : le circuit T201 dessert tous les arrêts de la ligne régulière de Trouy entre l'Eglise et les Talleries, avec un départ de Trouy Eglise à 7h15 et un arrêt à Avenir à 7h37 (M. de Navarre) ;

⇒ Le mercredi midi : le circuit T202 part de Renoir, dessert Avenir à **12h30** (M. de Navarre), puis dessert tous les arrêts de la ligne régulière sur la commune de Trouy et arrive à proximité de l'Eglise de Trouy à 12h44 ;

⇒ Le soir :

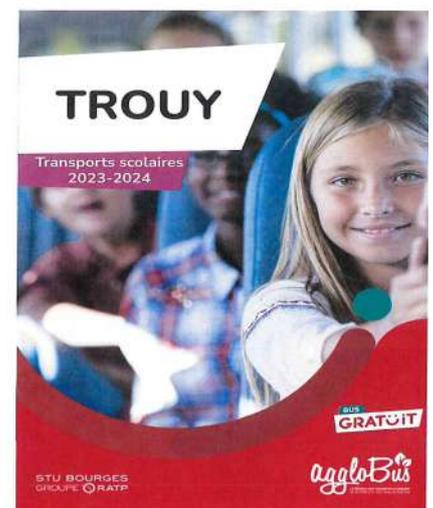
✿ Lundi, mardi, jeudi et vendredi : le circuit T202 part de Nation, dessert Avenir à **16h12** (M. de Navarre), puis dessert tous les arrêts de la ligne régulière sur la commune de Trouy et arrive à Trouy Eglise à 16h29 ;

✿ Lundi, mardi, jeudi et vendredi : le circuit T204 fait un tour de ville depuis Renoir et J. Cœur, mais prend ensuite les élèves à Avenir **17h30** (M. de Navarre), puis dessert tous les arrêts de la ligne régulière sur la commune de Trouy et arrive à proximité de l'Eglise à 17h44.

Pour les élèves sortant à 18h du lycée, la ligne régulière part à 18h25 de Nation comme actuellement. La différence est que les lycéens devront marcher jusqu'à l'arrêt Juranville pour prendre le bus : 750m/10mn en marchant tranquillement, donc largement le temps d'atteindre l'arrêt à l'heure.

En complément, le circuit T205 sera modifié le matin pour qu'il desserve le boulevard de l'Avenir aux arrêts Ladoumègue (Saint-Exupéry et Vauvert) et Avenir (M. de Navarre).

N'hésitez pas à remonter tout problème d'horaires ou d'organisation auprès de la mairie pour améliorer ce dispositif.



Desserte de St Exupéry, M. de Navarre et de la Gare Routière

ARCAY - TROUY vers BOURGES

ARCAY Bois Chagnat	T 201	7.01
ARCAY Bourg		7.03
ARCAY Les Brissets		7.09
Trouy Eglise		7.15
Ecole du Bourg		7.16
Le Cabaret		7.17
Temps Libre		7.18
Grand Chemin		7.19
Givray		7.22
Les Mondors		7.23
Sainte-Hélène		7.25
Pertuisane		7.26
Les Talleries		7.27
Saint-Exupéry		7.35
Avenir (Marguerite de Navarre)		7.37
Gare Routière		7.40
		(1)

(1) : Circule du lundi au vendredi en période scolaire uniquement.

Desserte du Lycée Agricole et du collège Voltaire

ARCAY/TROUY vers SAINT-FLORENT / LE SUBDRAY

TROUY Eglise	AR 201	7.20
ARCAY Les Brissets Château d'Eau		7.27
ARCAY Bourg		7.33
ARCAY Bois Chagnat		7.35
ST CAPRAIS Champfrost Chaumeau		7.45
ST FLORENT Collège Voltaire		7.55
LE SUBDRAY Lycée Agricole		8.02
		(1)

(1) : Circule du lundi au vendredi en période scolaire uniquement.

LE SUBDRAY vers TROUY

LE SUBDRAY Lycée Agricole	12.50	AR 202	AR 206	17.45
ST FLORENT Collège Voltaire	13.00			-
TROUY Eglise	-			17.55
	(1)			(2)

(1) : Circule le mercredi en période scolaire uniquement

(2) : Circule le lundi, mardi, jeudi, vendredi en période scolaire uniquement.

Desserte du collège Littré

TROUY vers BOURGES

Trouy Eglise	T 205	7.13
Ecole du Bourg		7.14
Le Cabaret		7.15
Temps Libre		7.16
Grand Chemin		7.17
Givray		7.20
Les Mondors		7.21
Sainte-Hélène		7.23
Pertuisane		7.24
Les Talleries		7.25
Ladoumègue		7.32
Avenir		7.34
Place de la Nation QUAI F		7.38
		(1)

(1) : Circule du lundi au vendredi.

Desserte du collège Littré

BOURGES vers TROUY

Nation (quai C)	T 202	16.10
Prado		16.11
Avenir		16.12
Ladoumègue		16.13
Les Talleries		16.19
Fanal		16.20
Pertuisane		16.21
Sainte-Hélène		16.22
Les Mondors		16.23
Givray		16.24
Grand Chemin		16.25
Temps Libre		16.26
Le Cabaret		16.27
Ecole du Bourg		16.28
Trouy Eglise	16.29	
	(1)	

(1) : Circule le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Desserte de Pierre-Emile Martin, Sainte-Marie Jacques Coeur et Jean Renoir

Desserte de Pierre-Emile Martin, Sainte-Marie Jacques Coeur et Jean Renoir

TROUY vers BOURGES

Trouy Eglise	T 203	7.22
Ecole du Bourg		7.23
Le Cabaret		7.24
Temps Libre		7.25
Grand Chemin		7.26
Givray		7.29
Les Mondors		7.30
Sainte-Hélène		7.32
Pertuisane		7.34
Les Talleries		7.37
Jean Renoir		7.45
Jacques Coeur		7.49
Foch (Pierre-Emile Martin)		7.50
Jean Baffier (niveau entrée Sainte-Marie)		7.55
	(1)	

(1) : Circule du lundi au vendredi.

BOURGES vers TROUY

Renoir	T 204	12.10	T 204	17.10
Jacques Coeur		12.13		17.13
Foch		12.15		17.15
Séraucourt		12.18		17.18
Nation (Quai C)		12.25		17.25
Avenir		12.30		17.30
Ladoumègue		12.31		17.31
Les Talleries		12.35		17.35
Fanal		12.35		17.35
Pertuisane		12.36		17.36
Sainte-Hélène		12.36		17.36
Les Mondors		12.37		17.37
Givray		12.38		17.38
Grand Chemin		12.40		17.40
Temps Libre	12.41	17.41		
Cabaret	12.41	17.41		
Ecole du Bourg	12.42	17.42		
Trouy ave anciens combattants (niveau café)	12.44	17.44		
ARCAY Les Brissets	12.48	17.48		
ARCAY Bourg	12.54	17.54		
ARCAY Bois Chagnat	12.55	17.55		
	(2)		(3)	

(2) : Circule le mercredi en période scolaire uniquement.

(3) : Circule le lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire uniquement.

LES DECHETS VERTS

PROCHAINS RAMASSAGES

LUNDI 18.09.2023 NORD

JEUDI 21.09.2023 BOURG

Ce ramassage concerne les personnes âgées de plus de 70 ans, les femmes veuves, les personnes ayant de graves problèmes de santé (hospitalisation handicap temporaire), les personnes à mobilité réduite.

Les bénéficiaires doivent être inscrits en mairie, le **renouvellement** de cette inscription est automatique chaque année.

Ne sont ramassés que des végétaux (tailles, élagages, feuilles, gazon) mis en sacs de 125 litres maximum jusqu'à 1m³ pour des raisons écologiques, de salubrité et de maniabilité (aucun sac poubelle ou autre sac ne sera ramassé).

A l'inscription, deux sacs sont fournis par la Municipalité. Vous pouvez utiliser des sacs supplémentaires mais uniquement des sacs à déchets de jardin sans dépasser 1m³. Les sacs une fois vidés sont laissés sur place.



La société Tom and Co a offert à la ville 2 hôtels à insectes, 3 mangeoires à papillons, 3 hôtels à abeilles.

Ils seront installés dans le parc du château.



ESSAIMS D'ABEILLES

Si vous découvrez des essaims d'abeilles vous pouvez contacter :

Bernard AUBAILLY

06 70 05 58 77 ou 09 67 34 61 76

Sébastien CHESNET

06 74 10 01 42

Etienne BOBO

06 25 43 47 22 ou 02 48 55 90 13 ou 02 48 50 76 37

Email perso : bobo.etienne@neuf.fr



PASSAGE À L'HEURE D'HIVER

Le passage à l'heure d'hiver s'effectue le dernier dimanche d'octobre. Cette année, on passera à l'heure d'hiver **dans la nuit du samedi 28 octobre au dimanche 29 octobre prochain**. A 3h du matin, il sera 2h. On gagnera une heure de sommeil !



POINT D'AVANCEMENT SUR LES TRAVAUX DU CHÂTEAU ROZÉ

17 avril 2023 : lancement officiel des travaux. Ce projet d'envergure pour la commune entre dans sa phase d'exécution après 3 ans d'études préalables et de fléchage pour les demandes de subventions.

La zone de chantier est interdite au public sur la durée des travaux.

La protection des vitraux, de l'escalier et des tabliers de cheminée est réalisée au préalable afin de préserver le patrimoine de ce bâtiment.

La première partie a consisté à effectuer un curage de la structure intérieure du bâtiment : destruction des planchers et des murs. En trois mois, ce ne sera pas moins de 28 bennes de 8m³ de gravats et 4 bennes de 12m³ de bois qui seront évacuées.

Un décaissement du sol est réalisé à la mini-pelle pour permettre l'installation de l'isolation et la mise à niveau de tout le rez-de-chaussée.

Un contrôle de la toiture et la rénovation de la tour ont également commencé, indépendamment des travaux intérieurs.

Les travaux de déconstruction intérieurs étant achevés, le menuisier a pu débuter, début juillet, la reconstruction des planchers du 1^{er} étage.

L'aventure continue, ...



CINQ NOUVEAUX JEUX ONT FAIT LEUR APPARITION SUR LE SITE DE LA TROUÉE VERTE, À TROUY NORD



Progressivement remplacés, les vieux jeux en bois datant de la construction du lotissement, il y a vingt ans, ont laissé la place à de nouvelles installations destinées à tous les âges.

En 2022, un choix a été fait, entre diverses propositions, par les principaux intéressés lors d'une réunion du Conseil municipal des jeunes.

L'unanimité s'est faite instantanément chez les quinze ados pour les trois blocs verts d'escalade de forme géométrique qui sont, à l'heure actuelle, les seuls de tout le département.

Les choix suivants se sont portés sur un panneau musical, une balançoire à bascule (plus communément appelée tape-cul), un play timer (minuterie pour jeux d'extérieur) et sur un centre d'entraînement (avec plusieurs exercices possibles).

L'ensemble de ces jeux (nouveaux et déjà existants) est évolutif et va de la balançoire pour les plus jeunes à l'escalade pour les plus aguerris.

Après l'enlèvement des anciennes installations, les travaux ont débuté avec la pose des sols souples, obligatoires dès qu'il y a risque de chute de plus d'un mètre.

Ce revêtement représente à lui seul le poste le plus onéreux avec un prix de 150 € au m², soit 25 000 € pour ces dernières installations.

La totalité des dépenses engendrées par ces jeux est de 74 800 € dont 50 % ont été pris en charge par les Fonds de concours de Bourges Plus.

C'est en présence d'Irène Félix, Présidente de Bourges Plus, et Franck Breteau, Maire de Trouy, que les jeunes ont officiellement inauguré, le 1^{er} juillet, leur toute nouvelle aire de jeux.

DISPOSITIF « JE M'INVESTIS POUR TROUY »



La Municipalité, en partenariat avec les associations de la commune, propose d'associer les jeunes dans les diverses manifestations organisées à Trouy.

A travers le dispositif «Je m'investis pour Trouy», **les jeunes âgés de 16 à 17 ans** ont l'opportunité de découvrir le fonctionnement de leur commune, de s'investir pour elle tout en étant récompensés pour leur action, en effectuant des missions citoyennes qui durent 3h et sont gratifiées à hauteur de 15 €.

Ce dispositif est très apprécié par les associations pour l'échange avec les jeunes.

Si vous avez 16 ou 17 ans, venez-vous inscrire aux missions citoyennes.

Les dossiers sont à retirer à l'accueil de la mairie (place du 8 mai 1945) ou à télécharger sur le site internet www.villedetrouy.fr/service_enfance.

Contact : Mme Anne THANG au 02.48.64.78.14 ou anne.thang@ville-trouy.fr

LES EFFECTIFS DE LA RENTREE SCOLAIRE 2023/2024



Les effectifs scolaires pour cette nouvelle année 2023/2024 dans les écoles de Trouy sont les suivants :

- la maternelle du Bourg comptera 68 élèves pour 3 classes et la maternelle du Nord, 41 pour 2 classes.
- l'école élémentaire du Bourg comptera 121 élèves pour 6 classes et celle des Talleries, 97 élèves pour 5 classes.

Ces chiffres sont encore modifiables en raison des arrivées de dernière minute pendant l'été.

R.P.E. "POMME D'API"

Matinée récréative le 7 juillet au Relais Petite Enfance pour la dernière de l'année scolaire.

Les enfants, les nounous et les parents ont été accueillis avec un goûter, avant un spectacle surprise.

Puis tous ont pu profiter des jeux dans le jardin du Centre de Loisirs.



CADEAUX AUX ELEVES DE CM2

Le Maire et son adjointe en charge des affaires scolaires se sont rendus dans les écoles le 6 juillet, afin de remettre le traditionnel cadeau pour les CM2 qui partent en 6^{ème}.

Les élèves ont pu recevoir un éco-gobelet à l'effigie de la commune, ainsi qu'une clé USB, 1 pot de miel et une carte cadeau Cultura de 20 €.

Nous leur souhaitons bonne continuation au collège.



PASS SPORT

Pour rappel, cette aide, annoncée à sa création par le Président de la République, consiste en une déduction immédiate de 50 € sur le coût de l'inscription en club (adhésion et/ou licence), prise entre le 1^{er} juin et le 31 décembre 2023.

Ouvert à près de 6,7 millions de jeunes bénéficiaires, sont concernés :

- les jeunes de 6 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
- les jeunes de 6 à 20 ans bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ;
- les jeunes de 16 à 30 ans bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
- les étudiants boursiers et les bénéficiaires d'une aide annuelle du Crous de moins de 28 ans.

Le Pass'Sport peut être utilisé dans un club affilié aux fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, ainsi que dans les associations agréées Jeunesse Education Populaire (JEP) ou Sport, situées dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV).



Nouveauté cette année : le Pass'Sport sera désormais accepté **pour l'adhésion à une structure des loisirs sportifs marchands** comme par exemple une salle de fitness, une salle d'escalade, un club de foot 5 ou une patinoire, qui proposerait une offre d'un minimum de 3 mois pour un abonnement et d'au moins 12 séances pour des « tickets ». Il sera également **ouvert sur tout le territoire aux 5 000 associations agréées Sport ou Jeunesse et Education Populaire** proposant une activité sportive. Ces évolutions permettront de diversifier l'offre accessible et de favoriser ainsi, pour le plus grand nombre, la pratique d'une activité physique et sportive dont les bienfaits sur la santé et le bien-être sont reconnus.



DEFI INTER-ENTREPRISES

La ville de Trouy va engager trois équipes (une équipe masculine, une équipe féminine et une équipe mixte), composées d'élus et de membres du personnel communal, lors du 26^{ème} défi inter-entreprises qui aura lieu le 29 septembre prochain, à la base de voile du Val d'Auron.

N'hésitez pas à venir les encourager.

L'ES TROUY FOOTBALL FÉLICITÉE PAR LE MAIRE

Les footballeurs de l'ES Trouy ont été reçus en mairie le 9 juin par Franck Breteau qui leur a adressé ses félicitations pour la montée de l'équipe en Régionale 2.

« Félicitations pour cette année, les résultats sont magnifiques. Vous avez une équipe qui va de l'avant. Tout cela, c'est un travail de fond et c'est aussi un satisfecit pour les dirigeants qui sont au club depuis dix, vingt ans. Avec cette montée, vous les récompensez de leur travail de bénévoles. Votre succès rejaillit sur l'ensemble du club ».

La commune continue son aide envers le club, fort de trois cent trente licenciés. Le terrain en herbe sera réaménagé afin de préserver le terrain synthétique où une quinzaine de sections s'entraînent plus de 35 h par semaine. Le Conseil municipal a aussi voté une augmentation de la subvention à l'ES Trouy qui passe de 6 000 € à 9 000 €.

« Les résultats sont bons aussi pour les deux autres équipes, c'est tout un groupe qui est à féliciter », a poursuivi le Maire.

Le Président du club, Fabrice Dubois, a complimenté l'équipe. « Comparés à l'an passé, les garçons ont mûri, grandi et ont fait preuve de respect envers le coach, les arbitres et les dirigeants. Cela leur a permis de se concentrer uniquement sur le jeu d'où le résultat. Je suis fier de vous, vous avez honoré votre maillot ».



UNE DONATION DES TABLES GOURMANDES DU BERRY



« Les tables gourmandes du Berry » est une association portée par des chefs passionnés de cuisine et du terroir mais pas seulement, c'est aussi un collectif engagé !

Après avoir réalisé une vente de plats cuisinés au salon de la gastronomie de Châteauroux, et compensé sur leurs fonds propres l'annulation du salon de la gastronomie de Bourges, les chefs sont venus le 19 juin dernier en personne remettre la somme de 2 000 € aux jeunes du Pôle Enfants de LADAPT Cher à Trouy.

La matinée a débuté par la visite de l'établissement, avec la découverte des espaces de classe, rééducation et espace de vie des jeunes accueillis. Cette visite très appréciée des chefs et des jeunes, et riche en échanges, a permis d'engager des liens pour poursuivre ce mécénat.

LES ŒUVRES DES MUSÉES DE BOURGES DANS LE PÔLE ENFANTS DE LADAPT CHER !

Courant juin, plusieurs œuvres des musées de Bourges se sont installées dans les murs du Pôle Enfants de LADAPT Cher, pour l'exposition « La figure animale dans les œuvres des musées de Bourges ». Un magnifique projet avec les enfants de l'IEM, qui sont devenus les ambassadeurs de certaines œuvres des Musées de Bourges, accompagnés par « Les mille univers ».

Les enfants ont été intégrés, depuis le départ sur ce projet, en étant les principaux acteurs : du choix des œuvres dans les réserves du musée du Berry, en passant par la création de l'affiche de l'événement, un atelier transport, accrochage et rédaction des textes de présentation des œuvres, jusqu'aux visites guidées.

Cette exposition, ouverte au grand public, a été inaugurée avec la conférence de Mme Margot-Schwoebel, conservatrice des musées de Bourges, sur le thème « Les trésors des réserves des Musées de Bourges ».



UN CONSEILLER NUMÉRIQUE FRANCE SERVICES VOUS ACCOMPAGNE

Au bureau de poste de Saint-Florent-sur-Cher, un **conseiller numérique France Services est présent pour vous permettre de devenir autonome** avec l'utilisation des appareils numériques et de leurs applications. Cette activité est subventionnée par l'Etat. **Les ateliers sont totalement gratuits.**

Pour un accompagnement de qualité, une salle, spécialement dédiée, est équipée d'ordinateurs, de tablettes et d'un grand écran. Elle permet de vous accueillir en petit nombre afin que l'aide soit ciblée et réponde à votre attente.

Il est également **possible de recevoir un accompagnement individuel.**

Lancez-vous ! Rejoignez la centaine de personnes qui ont déjà appris à devenir autonomes avec le numérique lors des ateliers de Saint-Florent.

Exemples d'accompagnement SMARTPHONE

- Je mets en service mon smartphone
- Je crée ma messagerie gmail
- Je télécharge une application sur mon smartphone

ORDINATEUR – TABLETTE

- J'apprends à manipuler la souris et mon clavier
- Je fais mes premiers pas sur Internet
- Je navigue sur Internet
- J'apprends les dangers et les bonnes pratiques informatiques : cybermalveillance

Renseignements complémentaires

Jean-Christophe Château : **07 89 04 34 68**

contact par mail jean-christophe.chateau@laposte.fr

AVANT DERNIER AVIS POUR LA DISTRIBUTION DES REVUES MUNICIPALES

La ville de Trouy a fait le choix de s'engager dans une démarche écologique afin de réduire les impacts environnemental et financier, dans le cadre de recherche d'économies.

Plusieurs documents d'information sont à votre disposition (Bien Vivre, Reflet Municipal, ...). Le coût de ces impressions n'est pas négligeable pour la commune. Nous vous rappelons que la distribution est réalisée par vos élus.

C'est pourquoi, la Municipalité propose, **à partir de 2024**, de passer essentiellement par des distributions dématérialisées téléchargeables via le site internet (www.villedetrouy.fr) ou la page Facebook de Trouy.

Nous vous remercions de bien vouloir compléter le formulaire ci-dessous et de le déposer dans la boîte aux lettres soit à la mairie annexe, soit à la mairie ou d'envoyer un mail à l'adresse suivante valerie.georges@ville-trouy.fr.

D'ici 2024, seules les personnes s'étant inscrites en mairie recevront les documents en support papier.

✂-----

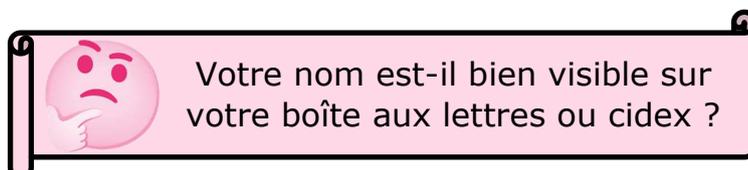
Je souhaite conserver la version papier des documents distribués par la Municipalité :

NOM :PRENOM :

ADRESSE :

☎ ✉ :

J'AI UNE BOÎTE AUX LETTRES OU UN CIDEX





NOUVEAUX HORAIRES DE LA POSTE

A partir du 18 septembre 2023, les nouveaux horaires du bureau de poste de Trouy seront les suivants : fermeture le lundi, ouverture du mardi au samedi de 9h à 12h.

NOUVEAUX ARRIVANTS

La Municipalité offre tous les ans un arbre ou un arbuste aux nouveaux arrivants. Vous êtes concernés si :

- votre permis de construire a été achevé en 2022,
- vous avez acquis un bien sur la commune en 2022.

Un courrier vous sera adressé courant septembre.

La manifestation aura lieu le **vendredi 24 novembre à 18h30 à l'Espace Jean-Marie Truchot.**

Si vous êtes concernés et ne recevez pas votre courrier, nous vous prions de nous en excuser et nous vous invitons à contacter Mme Valérie Georges au 02.48.64.78.13 ou par mail à valerie.georges@ville-trouy.fr qui vous le fera parvenir.



INSCRIPTIONS POUR LE CATECHISME

Les inscriptions du catéchisme auront lieu le jeudi 14 septembre et le jeudi 21 septembre à 20h30 à la Maison des Associations, rue du 19 mars 1962.

Vous pouvez contacter Mme Patricia DUSSOT au 06 10 43 33 59.



DISSOLUTION D'ASSOCIATION

Après une dizaine d'années d'enseignement sur Trouy et en raison du peu de participants, le club Aïkido Trouy 18 a cessé son activité. L'association a été dissoute.



ENEDIS vous informe
LES SERVICES DIGITAUX D'ENEDIS ÉVOLUENT !



Dès le 7 juillet, l'application « Enedis à mes côtés » ne sera plus proposée sur les plateformes de téléchargements. Tous les services proposés par cette application sont désormais accessibles sur le site www.enedis.fr, optimisé pour une navigation mobile.

Nous vous invitons dès à présent à vous rendre directement sur le site internet d'Enedis pour obtenir des informations en cas de coupures d'électricité sur : <https://www.enedis.fr/panne-et-interruption> et vous connecter facilement à votre compte client personnalisé.

A très vite sur enedis.fr



REPAS ET COLIS AUX AÎNÉS



Le repas des aînés aura lieu le **dimanche 10 décembre 2023**. Toutes les personnes âgées de 70 ans et plus recevront courant septembre, leur invitation accompagnée d'un questionnaire à retourner au C.C.A.S. **avant le 23 septembre**.

Si vous êtes concernés et ne recevez pas votre invitation, contactez Mme Corinne GATIMEL au 02.48.64.78.78.

Pour le bon déroulement de ces manifestations (réservations, commandes, ...), nous vous rappelons qu'il est **IMPERATIF** de respecter la date limite des inscriptions. Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Si vous choisissez le colis de Noël à la place du repas, la distribution aura lieu **le mercredi 6 décembre 2023 de 14h à 16h** :

- à l'école élémentaire pour les habitants de Trouy Nord,
- à l'EJMT pour les habitants de Trouy Bourg.



Comme chaque année, le C.C.A.S. offrira, à l'occasion des fêtes de fin d'année, un cadeau d'une valeur de 25 €, sous la forme d'un virement bancaire :

⇒ aux enfants placés dans des familles d'accueil truciennes (**l'attribution est automatique**),

⇒ aux personnes porteuses de handicap (ne bénéficiant pas du repas des aînés, ni du colis) reconnues handicapées catégorie C ou 80 % d'invalidité **qui en ont fait la demande**.

BOURSE AUX ÉTUDES

Depuis 2018, le C.C.A.S. a mis en place une **bourse aux études pour les étudiants** dont l'attribution est soumise à condition de ressources. En effet, pour en bénéficier, le quotient familial **du foyer** doit être inférieur ou égal à **730 €**.



Si vous souhaitez déposer une demande, vous pouvez contacter le C.C.A.S. qui vous transmettra un dossier à compléter et à retourner, accompagné :

⇒ d'un dossier détaillé de votre projet (études envisagées, démarches entreprises, aides financières sollicitées, ...),

⇒ des justificatifs de ressources du foyer (salaires, allocations, indemnités, pensions alimentaires perçues, ...).

À réception de ce dossier, un rendez-vous avec M. Didier Georges, Vice-Président du C.C.A.S., pourra vous être proposé afin de compléter votre dossier en vue de sa présentation au Conseil d'Administration.

SOIRÉE BEAUJOLAIS

La Municipalité de Trouy
La Boulangerie Jacob, la Charcuterie traiteur Papin,
l'Épicerie Panier Sympa et l'association des ASSMAT

vous invitent
à la soirée Beaujolais
le vendredi 17 novembre 2023 à 19h
à l'Espace Jean-Marie Truchot à Trouy Bourg

animée par l'association "L'as Des Astres" Agnès DJ

Entrée gratuite

Inscription selon les places disponibles

(coupon-réponse au dos)

CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES DE NOËL

Encore quelques semaines et ce sera Noël !

Voici venu le moment de sortir guirlandes électriques, sujets de Noël et autres illuminations pour décorer votre maison.

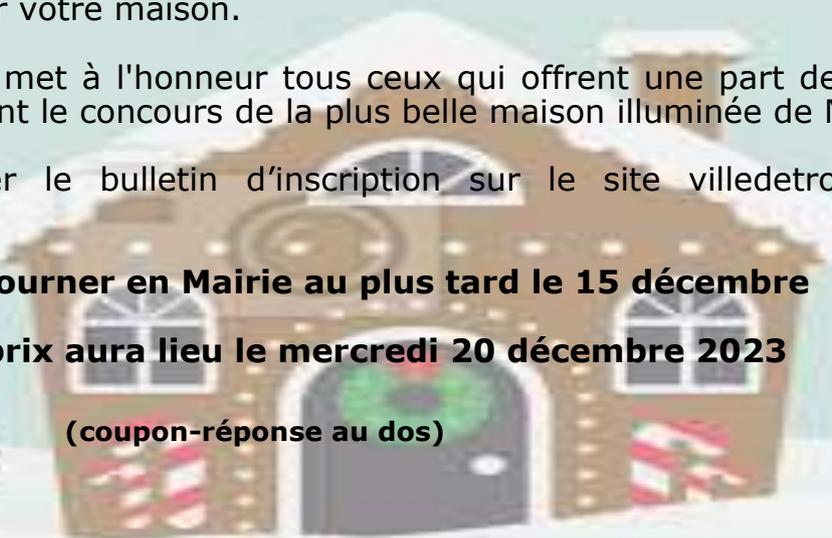
La Municipalité de Trouy met à l'honneur tous ceux qui offrent une part de rêve aux passants en organisant le concours de la plus belle maison illuminée de Noël.

Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription sur le site villedetrouy.fr, rubrique manifestations.

Inscription à retourner en Mairie au plus tard le 15 décembre

La remise des prix aura lieu le mercredi 20 décembre 2023

(coupon-réponse au dos)



SOIRÉE BEAUJOLAIS

Inscription, **suivant les places disponibles**, à retourner en Mairie **avant le 27 octobre 2023**.

Nom.....

Adresse.....

Tél (en cas d'annulation)

Nombre de personnes

(Si vous vous inscrivez avec un groupe, merci de ne pas vous inscrire individuellement)

Assiette de cochonnaille : (terrines maison, mortadelle, boudin noir, rosette, salami, chorizo) **4,00 € x.....**

Crottin : **1,20 € x.....**

Éclair : **2,00 €** café x.....chocolat x.....

Petit pain **0,40 € x.....**

Le prix de la bouteille de Beaujolais sera indiqué sur place.

Paiement sur place

Mairie de Trouy, Place du 8 mai 1945, 18570 Trouy - Tél : 02.48.64.78.18 - Fax : 02.48.64.74.96 - Site : villedetrouy.fr

CONCOURS MAISONS DÉCORÉES DE NOËL

Inscription 2023

à retourner en Mairie au plus tard le 15 décembre 2023

Nom, Prénom.....

Précisez âge **si enfant**.....

Adresse.....

.....

Tél

Décor de jour

ou

Décor de nuit

Rayer la mention inutile

Il ne sera pris en compte qu'un seul choix

Jeux et tricot

Les lundis de 14h30 à 17h30 des jeux et tricot ou autres au Centre de Loisirs les 18 septembre, 2 octobre, 6, 13 et 27 novembre et 11 décembre.

Spectacle gratuit le mercredi 20 septembre

Rendez-vous à 13h45 à l'Espace Jean-Marie Truchot pour une pièce de théâtre « Les pieds dans le tapis » sur le thème des accidents domestiques, ouvert à tous.

Bistrot tricot

Rendez-vous le mercredi 8 novembre à 15h au bar Le Popito.

Balade autour de Trouy

Rendez-vous à 14h30 le 20 novembre, place des Ecoles, pour faire le tour du Bourg avec un arrêt pour une boisson chaude au Popito – ouvert tous.

Atelier floral

Le jeudi 14 décembre au Centre de Loisirs à partir de 14h30 – participation 15 euros – places limitées. inscription obligatoire au 02 48 64 78 78 ou en laissant un message au 02 48 20 38 51.

4 Ateliers sur l'aménagement de la maison seniors à partir du jeudi 28 septembre.

4 Ateliers pour comprendre et mieux gérer **la douleur** à partir du vendredi 10 novembre.

Ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous avec inscription obligatoire au 02 48 64 78 78 ou au 02 48 20 38 51 en laissant un message.

Renseignements « Les Ateliers de Béa » au 02 48 64 78 78
 Retrouver toutes nos activités à partir de Google ou Facebook



Les pieds dans le tapis

de Georges de Cagliari mise en scène Sara Veyron

Théâtre interactif pour prévenir les accidents domestiques et aider au maintien à domicile, en tournée dans le Cher.

Avec le soutien financier du Département du Cher / Conférence des financeurs 18 et les Ateliers de Béa

Ouvert aux + de 60 ans – gratuit -

Le 20 septembre à 14h à
 L'Espace Jean-Marie Truchot





- ✓ Repérer les dangers, Aménager et sécuriser son logement
- ✓ Evaluer et Améliorer votre équilibre
- ✓ Apprendre à vous relever du sol
- ✓ Partager vos astuces
- ✓ Transmettre vos connaissances



LA MAISON DE VICTORINE

4 ateliers

Animés par un Ergothérapeute et une psychomotricienne

Judi 28 Septembre 2023

Judi 5 Octobre 2023

Judi 12 Octobre 2023

Judi 19 Octobre 2023

De 14h30 à 16h30

Au centre de loisirs
 1, Allée des anémones
 18570 TROUY BOURG

Inscriptions :
02.48.64.78.78
02.48.20.38.51
 (en laissant un message)
 12 personnes maximum

PROGRAMME POUR LE MAINTIEN DE L'AUTONOMIE

Victorine
 1 rue du Dr Laennec - 18230 St-Doulchard
 Tél : 06 200 860 75- Site internet : <https://victorine-sante.fr>



Financé par :



Avec le soutien de la Conférence des Financiers du Cher



En partenariat avec les ateliers de Béa - Ville de TROUY

La Douleur :
 la comprendre, pour mieux la gérer

PARCOURS GRATUIT
 4 SEANCES COMPLEMENTAIRES

Par un intervenant spécialisée d l'association Brain Up

Les Vendredis 10, 17, 24 Novembre et 1^{er} Décembre 2023
 De 14h à 16h

Au Centre de Loisirs, 1 Allée des Anémones, Trouy

Inscriptions : 02 48 64 78 78 / 02 48 20 38 51

**TELETHON
 COLLECTE DE PILES**

La Municipalité continue la récolte des piles (1 pile = 1 don).

Pour chaque tonne de piles récupérées, 250 € sont reversés au profit de l'AFM-Téléthon pour la recherche médicale.

Les tonnes collectées sont recyclées et servent à la fabrication de nouvelles piles, batteries et objets usuels en métal.

Cette opération d'envergure nationale est porteuse de sens, car elle combine protection de l'environnement et aide à la lutte contre les maladies génétiques rares.

Vous pouvez déposer vos piles à l'accueil de la mairie.

Un petit geste pour une grande cause.



de l'énergie pour le Téléthon !

Concert
 2 septembre 2023 à 20h30
 Au parc des petits lutins à Trouy nord

MUSIQUE ROCK DU GROUPE
NUDE

Gratuit



Barbecue - Buvette

Organisé par la municipalité
en collaboration avec l'association TNAPE

JOURNEE DU PATRIMOINE

TROUY

Debut et Fin du XXe Siecle

Cafe Epiceric PILLET

Le Chateau Rose — L'Entree du Chateau

Le Grand Chemin

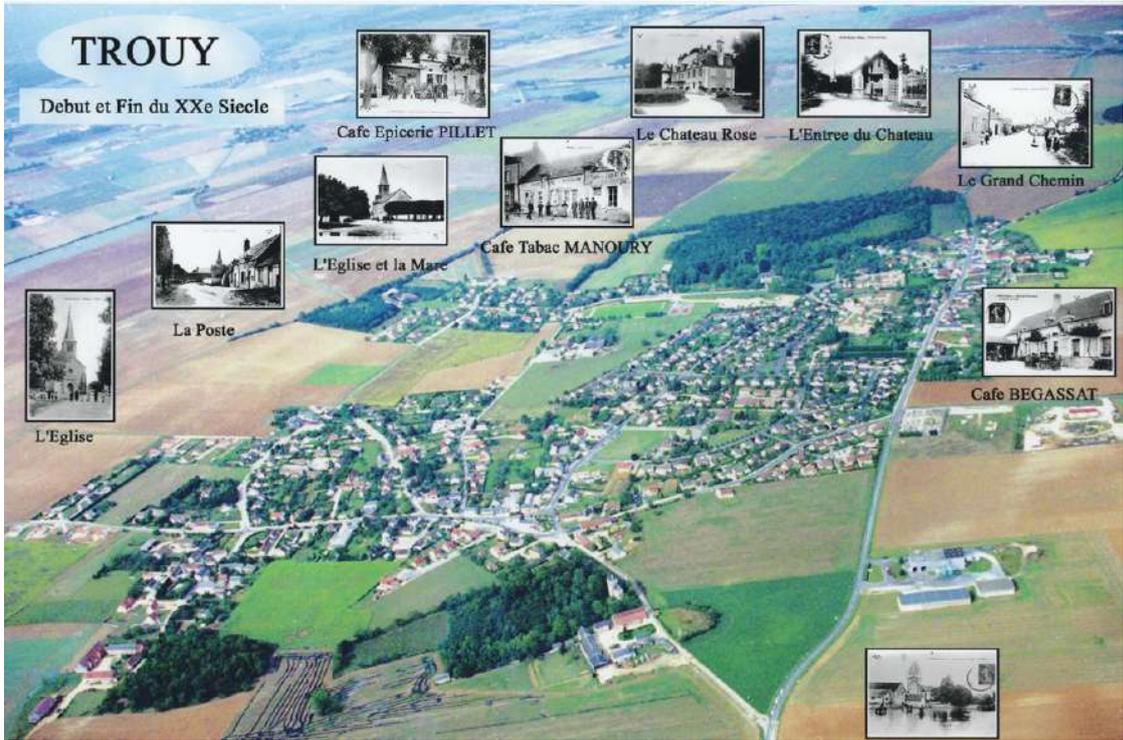
L'Eglise et la Mare

Cafe Tabac MANOURY

La Poste

L'Eglise

Cafe BEGASSAT



DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2023, Espace Jean-Marie Truchot, 10h à 12h et 14h30 à 17h30

LE CIMETIERE

« Toute civilisation est hantée, visiblement ou invisiblement par ce qu'elle pense de la mort »
André Malraux (Antimémoire 1967)

Il fut un temps où l'on allait danser sur les tombes ! Au Moyen Age, le cimetière était un lieu où l'on se réunissait pour des marchés, des foires, pour des spectacles, des jeux et des divertissements mais également pour des assemblés de justice ou pour conclure des accords.

C'était un lieu de vie, de sociabilité et de rencontres pour les vivants. On y trouvait même des maisons et des ateliers avec leurs étals. Car situé au cœur des villes et des villages, le cimetière du Moyen Age n'était pas ce havre de paix, lieux des seules cérémonies funéraires, qui nous est familier.

Il n'a rien à voir non plus avec les lieux funéraires de l'Antiquité, toujours relégués à l'écart des lieux habités, souvent le long des routes.

Au Moyen Age, le cimetière est un lieu où cohabitent les vivants et les morts.

Le mouvement massif des défunts vers les lieux d'activité se produit à partir du VII^{ème} siècle. Plus précisément, les sépultures se concentrent autour des lieux de culte.

Puis, au terme d'un long processus, la terre funéraire deviendra, tout comme l'église à laquelle elle est accolée, un espace consacré.

Ce qui est en jeu, dans ce mouvement, est l'identité de l'institution ecclésiastique.

A Trouy, le tout premier cimetière se trouvait à droite de l'église, au cœur du village, comme au Moyen Age.

En 1865, une loi sur l'hygiène demande aux villes et aux villages de déplacer les cimetières qui se trouvent au cœur du village à proximité d'un point d'eau et interdit les inhumations au sein des églises.

Le Maire de l'époque, le Comte Arthur Vergne, se voit contraint d'acheter un terrain de 3 753 m² au lieu-dit "Les Terres Saint-Ursin" afin d'y installer le nouveau cimetière en 1874. L'ancien cimetière sera déplacé et symbolisé par la croix de fondement qui se trouve à côté de l'église (voir photo ci-dessus).

Le premier défunt inhumé dans le nouveau cimetière fut le curé du village, l'Abbé Jourdain Théodule Albert, le 10 mars 1874 à l'âge de 36 ans.

Après la seconde guerre mondiale, la population de Trouy augmente régulièrement et le cimetière devient insuffisant. Le 14 septembre 1981, le Conseil municipal décide d'acquérir une parcelle de 13 400 m² juxtaposant le cimetière créé en 1874, pour y effectuer un agrandissement en cohérence avec la population.



Au fil des années, les us et coutumes changent. On ne veille plus le défunt jusqu'à son inhumation. En 1993, la Municipalité créait un funérarium communal pour rendre service à la population toujours plus grandissante.

En 2023, suite à une augmentation de la population et des modes d'inhumations, la Municipalité se retrouve confrontée, comme en 1981, à agrandir le cimetière.

LES ACTIVITES PERMANENTES

ESPACE JEAN-MARIE TRUCHOT

	Contact	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
Country	06 50 69 00 25	19h à 20h			
Gym FFT	06 03 41 23 80	20h15 à 21h15	18h30 à 20h15	18h45 à 21h	18h30 à 20h15



SALLE MULTISPORTS

	Contact	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Danse moderne	06 60 20 59 93	17h30 à 21h30		14h15 à 20h15		
Gym FFT	06 03 41 23 80			9h15 à 11h15		
Yoga	06 12 92 33 22 06 30 54 85 51		10h30 à 11h45			
Gym équilibre	06 29 73 57 43		14h30 à 16h30			
Judo	02 48 70 45 13		17h à 19h			
Krav Maga	07 66 13 13 20		19h15 à 21h			
Serey gym	07 65 85 24 51			20h30 à 22h	18h30 à 22h	19h à 22h
Basket	07 61 37 60 66					17h à 18h30
Ecole élémentaire Nord					14h à 16h	14h à 16h

BIBLIOTHEQUE

	Contact	LUNDI	MERCREDI	VENDREDI	SAMEDI
Bibliothèque	02 48 64 72 25	16h30 à 19h	15h à 18h	17h à 19h	10h à 12h
Peinture	02 48 64 71 83		17h45 à 20h30		



CENTRE CULTUREL TROUY NORD

	Contact	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
Gym volontaire	06 29 73 57 43	18h30 à 19h30		9h30 à 10h30	18h30 à 19h30
Chorale	02 48 55 27 19			18h à 20h	
Kick Boxing	06 30 97 61 26		19h à 21h		19h à 21h



LES MANIFESTATIONS



VENDREDI 8 SEPTEMBRE

19 h	OUVERTURE DE LA BUVETTE
20 h	RETRANSMISSION CÉRÉMONIE OUVERTURE DE LA COUPE DU MONDE DE RUGBY
21 h	RETRANSMISSION PREMIER MATCH FRANCE - NOUVELLE ZÉLANDE

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

10 h 30	OUVERTURE DES STANDS
11 h	INAUGURATION DE LA FÊTE DES FLOTS
14 h	SPECTACLE DE DANSE MODERNE PAR LA TROUPE D'ANNE THANG
17 h	OUVERTURE DES MANÈGES
17 h à 19 h	CONCERT DU GROUPE WANTED ROCK
19 h à 20 h	BLIND TEST
20 h à 21 h 30	KARAOKÉ
22 h à 1 h	SOIRÉE DANSANTE

PAR SAM ANIM

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

6 h	PUCES DES FLOTS AVEC LE TNAPE
7 h 30	DÉBUT DE LA RANDONNÉE DE L'ENTENTE DES MARCHEURS DE TROUY
9 h 30	OUVERTURE DES STANDS
12 h	CONCERT DU GROUPE VIAGGO JAZZ MANOUCHE
14 h à 18 h	VRAI FAUX MARCHÉ MÉDIÉVAL DE LA COMPAGNIE DU BORD DES MONDES
	JOHNNY STEFF, PIRATE SOSIE DE JOHNNY DEPP



VENDEDI 20 OCTOBRE
DE 18H A 19H30
 UNIQUEMENT SUR RESERVATION avant le 15 octobre (aucune inscription après cette date)

HALLOWEEN Party

GOÛTER OFFERT AUX ENFANTS INSCRITS

BUVETTE SUR PLACE

CONCOURS DE DEGUISEMENTS

MAQUILLAGE I.C.

INSCRIPTION GRATUITE POUR LES ADHERENTS
 2€/ENFANT POUR LES NON ADHERENTS

Infos et réservations : ecoletrouynord@gmail.com
 Les enfants resteront sous la responsabilité de leurs parents

Ne pas jeter sur la voie publique

Espace JM Truchot - TROUY
 Samedi 28 octobre 2023 - 20h

NUIT D'AUTOMNE

Dîner dansant avec
Fabien Perez
 et Anaïs Bessières à l'accordéon



Soirée organisée par l'AAAEMD - Trouy Festivités
 Renseignements : Alain Lauverjat
 06 62 13 97 59

Dimanche 29 octobre 2023
 Espace JM Truchot - TROUY

14h30 ≈ ≈ ≈ **10€**

THE DANSANT
 animé par

BAPTISTE AUCLAIR et **Stéphane FABRE**




organisé par le Cyclo Club de Trouy
 Pas de réservation - Renseignements 06 62 13 97 59

Espace JM Truchot - TROUY
 Dimanche 5 novembre 2023 - 14h30

THE DANSANT
 avec

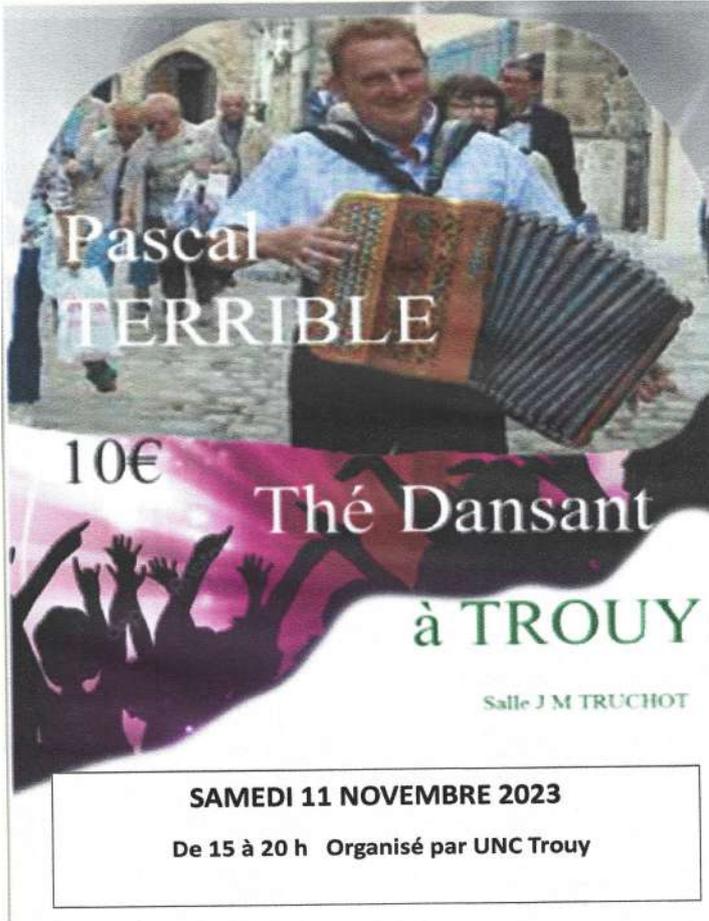
Sandra & Eric BOUVELLE

10€

"LE DUO" 100 % Dansant



organisé par l'AAAEMD - Trouy Festivités
 Renseignements : Alain Lauverjat 06 62 13 97 59



Pascal TERRIBLE

10€

Thé Dansant à TROUY

Salle J M TRUCHOT

SAMEDI 11 NOVEMBRE 2023

De 15 à 20 h Organisé par UNC Trouy



BOURSE AUX JOUETS

ET PUERICULTURE

Dimanche
12 Novembre
De 9h30 à 16h

Buvette sur place

ESPACE JEAN-MARIE TRUCHOT
Av. Du Cabaret - 18570 TROUY

Location à la table (1,20m)
4€ non adhérent
3€ adhérent

Inscriptions et informations
ecoletrouynord@gmail.com

ENTENTE DES MARCHEURS

TROUY 18

ESPACE J. M. TRUCHOT

DIMANCHE 19 NOVEMBRE

DE 14H30 à 19H30

THE DANSANT

AVEC

SEBASTIEN LECOIN



Entrée 10€

02 48 20 16 18

IPNS



Marché de Noël

Restauration sur place

Présence du Père Noël de 10h à 18h

Vente d'huîtres

Vente de sapins

03 DECEMBRE

10H - 18H

ESPACE JEAN-MARIE TRUCHOT
TROUY BOURG

IDÉES CADEAUX, DÉCORATIONS,
GOURMANDISES, ARTISANS PRODUCTEURS

Tombola de Noël
Tirage à 17h

TNAPE INFORMATIONS
ECOLETROUYNORD@GMAIL.COM



KRAV MAGA SELF-DEFENSE

Apprendre à réagir,
développer sa confiance en soi,
forger son mental.

À PARTIR DE 15 ANS
MARDI (19H15-21H)
SALLE OMNISPORTS
AVENUE DU CABARET
18570 TROUY

RENSEIGNEMENTS

 07 66 13 13 20
WWW.KMG18.FR
 KRAV MAGA GLOBAL18



CÉDRIC
INSTRUCTEUR KMG - G2



L'AGVLD

Association Gymnastique Volontaire Loisirs Détente

En cette nouvelle saison 2023/2024, nous vous attendons nombreux et nombreuses, et tous cela dans une bonne ambiance.

Reprise des cours

EQUILIBRE MEMOIRE à partir du 19 septembre 2023, tous les mardis de 14h30 à 15h30 et de 15h30 à 16h30 salle Multisports.

GYM VOLONTAIRE ET DÉTENTE à partir du 4 septembre 2023 les lundis 18h30 à 19h30, mercredis de 9h30 à 10h30 et jeudis 18h30 à 19h30 au Centre Culturel Trouy Nord.

Informations et renseignements

M. CHEVRETE Jean-Claude : tél 06 29 73 57 43
Mme DUBOIS Jacqueline : tél 06 10 33 28 65



Atelier artistique libre et collaboratif.

Tous types de peinture peuvent être pratiqués.

Adhésion : 10 euros pour l'année

Tous les mercredis de 18h à 20h30, salle du 1^{er} étage de la bibliothèque de Trouy.

Contacts : 06 27 70 70 44 / 06 01 96 63 82 / 06 88 30 69 06

A noter sur vos agendas

Prochaine exposition organisée par l'atelier, les 28 et 29 septembre 2024

Espace Jean-Marie Truchot de Trouy.

LES ASSOCIATIONS



Inscription

Certificat médical obligatoire pour les nouveaux adhérents

Âge minimum autorisé : 16 ans

Assurance : chacun(e) se doit d'avoir une assurance personnelle pour sa propre activité.



Trouy
150€ l'année

A partir de 2 personnes du même foyer : 140€ par personne. Justificatif de domicile demandé.

Extérieur
170€ l'année



A chaque cours, prévoir des chaussures de sport propres à utiliser en intérieur.

Pilates & Yoga :

Pieds nus (chaussettes autorisées)

Prévoir Tapis de sport



Inscription

Jeudi 21 septembre 2023
17h30 à 21h00
Salle multisports de Trouy

Début des cours

Lundi 02 octobre 2023

Ne pas aller au lycée.



ENGEL
Zumba

LUNDI
Zumba
20h15 - 21h15



VIRGINIE
Pilates & Yoga

MARDI
Pilates
18h30 - 19h15
Yoga
19h30 - 20h15



REGIS
Pilates & Yoga

MERCREDI
Pilates
09h00 - 10h00
Yoga
10h00 - 11h00



LAURE
Renforcement musculaire & cardio

MERCREDI
Renforcement musculaire
19h00 - 19h45
Cardio
20h00 - 20h45

A LA RECHERCHE
D'un éducateur sportif

JEUDI
Entre
18h30 et 20h30

Pour tous renseignements s'adresser au 06 03 41 23 80 ou 06 79 71 82 39



FFTrouy



FFTrouy



fftrouy@gmail.com



Espace Jean Marie TRUCHOT - 18570 TROUY

PRESENTATION DU NOUVEAU LOGO DE TNAPE

L'équipe du TNAPE est heureuse de vous présenter son nouveau logo que vous retrouverez dès la rentrée sur nos documents.

Ce nouveau logo a été choisi plus coloré et représentatif d'une association pour enfants.

N'hésitez pas à nous rejoindre.



Inscriptions le lundi 4 septembre de
16h30 à 19h00
Hall de la salle multisports de TROUY

Lundi:

Moderne 2 (9 à 12 ans).....: 18h00 - 19h00
Moderne Ados (+ 12 ans selon niveau).....: 19h00 - 20h15
Moderne Adultes débutants.....: 20h15 - 21h30

Mercredi:

Moderne 1 (8 à 11 ans).....: 14h30 - 15h30
Initiation (6 à 8 ans).....: 15h30 - 16h30
Eveil (4 et 6 ans).....: 16h30 - 17h15
Moderne Adultes intermédiaires.....: 18h50 - 20h10



Reprise des cours
le lundi 18 septembre 2023
Salle multisports de TROUY

Cours de danse
Modern'Jazz
Enfants et adultes

Renseignements

Anne 06 60 20 59 93

Corps & Danse

corpsetdanse18@gmail.com

SEREY GYM KUN KHMER CLUB

Mercredi : 20h30 - 22h00
Jeudi : 18h30 - 19h30*
19h30 - 21h00
21h00 - 22h00*
Vendredi : 19h00 - 21h00
21h00 - 22h00*

Salle Multisports
Avenue du Cabaret
18570 TROUY

TARIFS

Annuel : **150 EUR**
Trimestriel : **70 EUR**
Mensuel : **40 EUR**
apsaras : **80 EUR**
pass compétition **100 EUR**

1 COURS D'ESSAI OFFERT

*Apsaras uniquement
*Pass compétition uniquement

06 58 84 03 51 | 07 65 85 24 51 | sereygy@gmail.com | sereygy

A NE PAS MANQUER

ESPACE JEAN-MARIE TRUCHOT

08/09	Retransmission coupe du monde de rugby France/Nouvelle Zélande	10/09	Randonnée des flots, EMT
09 et 10/09	Fête des Flots, TTL	14/09	Soirée entreprises, Municipalité
10/09	Puces des flots, TTL	17/09	Journée du patrimoine, Municipalité
<hr/>			
01/10	Thé dansant, Comité des Fêtes	21/10	Soirée dansante, EST
07/10	Bourse aux vêtements, GPE	28/10	Dîner dansant, AAAEMD
20/10	Halloween, TNAPE	29/10	Thé dansant, Cyclo
<hr/>			
04/11	Concert, Les Compagnons de Choeur	18/11	Soirée dansante, TTL
05/11	Thé dansant, AAAEMD	19/11	Thé dansant, EM Trouy
11/11	Thé dansant, UNC-AFN	24/11	Remise des arbres aux nouveaux truciens
12/11	Déballage puériculture, jeux, jouets, TNAPE	25 et 26/11	Marché de Noël, La Ruche de Trouy
17/11	Fête du Beaujolais, Municipalité	29/11	Soirée entreprises, Municipalité

CONSEILS MUNICIPAUX

Mardi 5 septembre à 18h30

Mardi 14 novembre à 18h30

PARC DES PETITS LUTINS

2/09 Concert, NUDE, Municipalité et TNAPE

COMMEMORATIONS MONUMENT AUX MORTS

25/09	Journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives
16/10	Hommage au soldat inconnu de la guerre d'AFN
11/11	Armistice 14/18 et commémoration annuelle de la victoire et de la paix et d'hommage à tous les Morts pour la France